

Clinique Vétérinaire Veta
Caroline Brazeau
4185 Rue Henri
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 0G4

Laval, le 03-08-2024

REÇU OFFICIEL

2400024212

PAYÉ

Description	Prix	Quantité	Montant
Adhésion - Période du 1 juin 2024 au 1 janvier 2025			
Membre actif - généraliste	260,00 \$	1	260,00 \$
Plateforme de formation continue*	220,00 \$	1	220,00 \$
Sous-total			480,00 \$
TPS			24,00 \$
TVQ			47,89 \$
Total			551,89 \$
Solde			0,00 \$

Numéro TPS 898848049RT0001

Numéro TVQ 1008113161TQ0002

* Montant déductible aux fins d'impôts à titre de frais de scolarité pour formation continue. Ce frais est éligible pour déduction seulement si vous l'avez payé directement et que vous n'avez pas reçu ou ne recevrez pas de remboursement de votre employeur.

Vous référer à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* et la *Loi sur les impôts du Québec* pour tous les détails.

L'AMVQ est un établissement reconnu par le ministère de l'Emploi et du Développement social (EDS) du Canada de l'Immigration Canada, aux seules fins des articles 118.5(1)(a)(ii) et 118.6(1)(a)(ii) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada ainsi que par le ministère du Revenu du Québec en vertu de la Loi sur les impôts (No d'accréditation provincial : 98-11-2282), comme étant un établissement d'enseignement reconnu offrant des cours (autres que ceux permettant d'obtenir des crédits universitaires) qui visent à donner ou améliorer la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.

